



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE ROXTON FALLS
26, rue du Marché
Roxton Falls, Québec J0H 1E0
Tél. : 450-548-5790 Fax : 450-548-5881
Adresse email : roxton@roxtonfalls.ca

Roxton Falls, le 15 juillet 2009

Municipalité du Canton de Roxton
216, rang Ste-Geneviève
Roxton Falls, Québec
J0H 1E0

Objet : Invitation à une rencontre

Madame, Messieurs les élu(e)s,

La présente est pour transmettre une demande au conseil du Canton de Roxton afin d'organiser une rencontre de discussions concernant l'annulation du processus de fusion municipale.

En effet, le conseil du Village de Roxton Falls s'est réuni afin de commenter et de comprendre les raisons pour lesquelles votre conseil a mis fin aux procédures de regroupement municipal. De plus, nous n'avons reçu aucune résolution ou avis de votre part nous confirmant le retrait de votre conseil au processus de regroupement municipal. Nous avons donc obtenu une copie du communiqué que vous avez envoyé aux citoyens de votre municipalité. Les membres du conseil du Village ayant pris connaissance des propos énoncés dans cet avis, estiment que les données stipulant une hausse de taxes pour les citoyens du Canton, tout en tenant compte du crédit accordé, ne concordent aucunement avec les données inscrites dans le document de travail intitulé : «*Évaluation des impacts financiers et fiscaux d'un regroupement*» entièrement réalisé par M. Robert Sabourin du MAMROT, avec lequel vous sembliez parfaitement en accord lors des rencontres de travail. En conséquence, nous estimons que les citoyens du Canton de Roxton sont mal informés, ce qui nuit considérablement à l'opinion publique au sujet de la fusion.

Le conseil vous invite donc à participer à une rencontre de discussions qui sera réalisée avec les élus municipaux des deux conseils ainsi que le personnel administratif, dans le but de discuter des raisons qui ont motivé votre décision à mettre fin au processus de fusion. Cette rencontre pourrait être tenue au cours du mois d'août, à une date qui conviendra aux deux conseils.

Dans l'attente d'une réponse affirmative de votre part, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.



Jean-Marie Laplante
Maire



MUNICIPALITÉ R E C U I 8 AOUT 2009
DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412
Courriel : canrox@cooptel.qc.ca

Roxton Falls, le 12 août 2009

Monsieur Jean-Marie Laplante
Municipalité du Village de Roxton Falls
26, rue du Marché
Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Objet : Réponse à votre lettre datée du 15 juillet 2009

Monsieur,

Pour faire suite à votre invitation à assister à une rencontre avec votre conseil municipal, les membres du conseil du Canton de Roxton ont décidé à la majorité de ne pas tenir une telle rencontre.

Comme vous le savez déjà lors de la séance extraordinaire du 9 juillet 2009 notre intention était d'aller en référendum mais en raison de l'incertitude face à la taxe d'accise le conseil a décidé de mettre fin au processus de regroupement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

Stéphane Beauregard
Maire



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : canrox@cooptel.qc.ca

Extrait du procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton tenue le 9 juillet 2009.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Marc Bachand
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Stéphane Beauchemin

Est également présente, Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

130-07-2009

1. Résolution déclarant la tenue d'un scrutin référendaire concernant le regroupement des municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil doivent se prononcer sur la tenue d'un référendum afin de connaître l'opinion de la population au sujet du regroupement entre le Canton de Roxton et le Village de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil donne son opinion sur le processus de regroupement;

CONSIDÉRANT QUE M. Marc Bachand se prononce en accord avec la tenue d'un scrutin référendaire;


CONSIDÉRANT QUE les enjeux reliés au risque de perdre une partie de la subvention de la taxe d'accise;

CONSIDÉRANT le peu d'avantages pour les citoyens du Canton de Roxton de poursuivre le regroupement;

Sur proposition de M. Bernard Bédard, appuyé par M. François Légaré la proposition de tenir un scrutin référendaire est rejetée à la majorité par conséquent, les membres du conseil mettent fin au processus de regroupement entre les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls.

Adoptée

Copie certifiée conforme
Donnée à Roxton Falls
Ce 5 août 2009


Caroline Choquette
Directrice générale
et secrétaire-trésorière